Geertrui BLANCQUAERT & François MALRAIN

Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes

Actes du 38e colloque international
de l'AFEAF - Amiens
du 29 mai au 1er juin 2014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

N° Spécial 30 -2016

Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes

Actes du 38e colloque international de l'AFEAF
Amiens
29 mai - 1er juin 2014

Sous la direction de

Geertrui BLANCQUAERT & François MALRAIN

Société archéologique de Picardie
Président : Philippe Racinet
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux
Vice-Président : Daniel Piton
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Françoise Bostyn
Trésorier : Christian Sanvoisin
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie
Pascal Depaepe, INRAP
Daniel Piton

siège social
Laboratoire d'archéologie
Université de Picardie Jules Verne
Campus, chemin du Thil
F - 80 025 AMIENS CEDEX

adresse administrative
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2016
2 numéros annuels 55 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal - mai 2016
N° ISSN : 1272-6117

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE . NUMÉRO SPÉCIAL 30 - 2016 .

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours de la Région de Picardie, des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA de Picardie). et avec le concours de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

COMITÉ DE LECTURE
Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Adrien BOSSARD, Françoise BOSTYN,Nathalie BUCHEZ, Jean-Louis CADOUX, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Nathalie GRESSIEZR, Lamys HACHEM, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHEO, François MALRAIN, Daniel PITON, Philippe RACINET, Marc TALON

COUVERTURE
- Évocation d'un paysage à l'époque gauloise (© B. CLARYS).
- Évocation du site de Poulainville à La Tène finale (© S. LANCELOT/Inrap).

IMPRIMERIE : GEERS OFFSET
Eekhoutdriesstraat 67
9041 Gand
www.geersoffset.com

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

9 • Préface par Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie.

11 • Préface par Dominique GARCIA, Président de l'Inrap.

13 • L'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer.

15 • Le mot des organisateurs.

THÈME I
FORMES D'OCCUPATION ET D'ORGANISATION TERRITORIALE

17 • *Origines protohistoriques des voies de grands parcours antiques en territoires Carnute, Senon et Parisii. Éléments fournis par l'archéologie préventive et l'archéogéographie* par Jean BRUANT avec la collaboration de Régis TOUQUET.

35 • *Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise) "Carrière REP/Véolia" : exemple de structuration du territoire au second âge du Fer au nord du Bassin parisien. Étude de cas et apport de l'archéogéographie* par Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE & Fanny TROUVÉ.

49 • *Premières réflexions sur l'organisation des territoires dans le Nord-Ouest de la Gaule à la fin du second âge du Fer : Les Aulerques Cénomans* par Julie RÉMY.

61 • *Genèse d'un réseau de fermes du second âge du Fer en Plaine de Caen* par Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN *et al.*

83 • *La basse vallée de la Seine : une zone d'interfaces en marge des réseaux d'échanges de la fin de l'âge du Fer ?* par Célia BASSET.

95 • *Contraintes, transformations et héritages. Cinq siècles d'évolution d'un paysage rural aux portes de* Samarobriva *: la ZAC de "La Croix de Fer", près d'Amiens (Somme)* par Stéphane GAUDEFROY.

113 • *Héritage et évolution des implantations foncières chez les Rèmes dans le nord-Laonnois entre le IIIe s. av. J.-C. et le IIIe s. ap. J. C.L'exemple du pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny, Chambry et Laon (Aisne)* par Alexandre Audebert *et al.*

133 • *L'occupation du second âge du Fer à Brebières (Pas-de-Calais), un habitat rural standardisé ?* par Agnès Lacalmontie.

147 • *Les alentours des sites centraux : le développement et la structuration du territoire dans la vallée du Danube en Basse-Bavière à l'époque de La Tène* par Claudia Tappert.

167 • *Les mutations territoriales et sociales en Europe Centrale entre les IIIe et Ier siècles avant J.-C.* par Jan Kysela, Jiří Militký, Alžběta Danielisová.

179 • *Réflexions sur l'évolution des formes d'appropriation de la terre à Nîmes (de la fin du VIe siècle au changement d'ère)* par Pierre Séjalon.

199 • Ὤικουν δὲ κατὰ κώμας ἀτειχίστους. *Sources historiographiques et nouvelles acquisitions archéologiques à propos des sociétés gauloises en Cisalpine du IVe au Ier siècle av. J.-C.* par Marco Cavalieri.

223 • *Mutations urbaines à Boviolles/*Nasium *(Meuse, Lorraine)* par Bertrand Bonaventure, Guillaume Encelot *et al.*

241 • *Le territoire et la propriété au deuxième âge du Fer en Champagne* par Bernard Lambot.

253 • *Propositions interprétatives sur l'organisation spatiale et politique de la société Aisne-Marne (V^e - IIIe s. av. notre ère) à partir des pratiques mortuaires* par Lola Bonnabel.

THÈME 1 - POSTERS

263 • *Du bornage des champs à la fin du second âge du Fer : le dépôt céramique de Rumilly (Haute Savoie)* par Christophe Landry.

273 • *La filiation des établissements de la protohistoire récente à l'établissement gallo-romain précoce sur la plate-forme aéro-industrielle de Méaulte (Somme)* par Nathalie Descheyer, Laurent Duvette & Richard Rougier.

281 • *Villeneuve-d'Ascq, "La Haute Borne" : L'évolution d'un terroir ménapien de La Tène finale au Haut-Empire...* par Carole Deflorenne & Marie Derreumaux.

287 • *Les établissements ruraux fossoyés de la fin de l'âge du Fer en Languedoc occidental (Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne)* par Christophe Ranché & Frédéric Sergent.

297 • *De la période laténienne à l'époque romaine en territoire éduen : permanence et ruptures dans les réseaux d'occupation rurale* par Pierre Nouvel & Matthieu Thivet.

Thème II
Morphologie des sites, architecture et matériaux

303 • *Thézy-Glimont (Somme), du site au territoire* par Yves Le Béchennec.

317 • *La délimitation rituelle de l'espace habité à l'âge du Fer* par Caroline Von Nicolai.

333 • *The internal structure of late La Tène settlement of Bratislava* par Andrej Vrtel.

343 • *Le "Camp César" de la Chaussée-Tirancourt (Somme)* oppidum *gaulois ou camp romain ?* par Didier Bayard & Stéphan Fichtl.

363 • *Structuration et planification des agglomérations laténiennes en Basse-Autriche* par Peter Trebsche.

377 • *La pérennisation d'une tradition gauloise : l'ordonnancement des fermes : l'exemple du site de Poulainville (Picardie, Somme)* par François Malrain & Estelle Pinard.

393 • *À l'origine des grandes* villae *: la résidence aristocratique de Batilly-en-Gâtinais (Loiret)* par Stéphan Fichtl.

403 • *Évolution architecturale et chronologie des bâtiments à pans coupés à travers quelques exemples champenois* par Sidonie Bündgen.

417 • *Les influences romaines dans l'emploi des matériaux de construction dans l'Est de la Gaule du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C. (Éduens, Lingons, Séquanes, Rèmes, Tricasses et Sénons)* par Florent Delencre & Jean-Pierre Garcia.

Thème II - Posters

433 • *Les habitats ruraux enclos à cours multiples dans le Nord de la France : réflexions sur leur morphologie et sur leur chronologie* par Alexandra Cony.

441 • *Reinach-Nord (BL, Suisse). Une ferme gauloise à l'aube de l'époque romaine* par Debora C. Tretola-Martinez.

447 • *Influences et modèles dans l'organisation et l'architecture de quelques sanctuaires laténiens et gallo-romains du Centre-Est de la Gaule* par Philippe Barral, Martine Joly, Pierre Nouvel & Matthieu Thivet.

THÈME III
PRODUIRE ET CONSOMMER

453 • *Rome et le développement d'une économie monétaire en Gaule interne* par Stéphane MARTIN.

465 • *Géographie des lieux de production de sel en Gaule Belgique à la fin du second âge du Fer et au début de la période romaine* par Armelle MASSE & Gilles PRILAUX.

477 • *Entre Méditerranne et Atlantique : évolution céramique au IIe siècle av. J.-C. sur le site de la ZAC Niel à Toulouse* par Guillaume VERRIER.

495 • *Chronologie des faciès mobiliers du Cambrésis de La Tène moyenne au début de l'époque romaine* par David BARDEL, Alexia MOREL, Sonja WILLEMS avec la collaboration de Bertrand BÉHAGUE.

521 • *Parure et soins du corps : entre tradition locale et influence italique* par Clémentine BARBAU.

531 • *Les processus de romanisation à Lyon au second âge du Fer. Entre traditions indigènes et influences méditerranéennes* par Guillaume MAZA & Benjamin CLÉMENT *et al.*

555 • *Facteurs internes-facteurs externes de l'économie de la fin de l'âge du Fer : la mutation du IIIe siècle avant J.-C. à l'origine du développement économique du IIe siècle avant J.-C. ?* par Stéphane MARION.

565 • *L'alimentation carnée dans le sud du Bassin parisien à l'âge du Fer : traditions, particularismes et influences externes* par Grégory BAYLE, Ginette AUXIETTE *et al.*

583 • *L'élevage du porc : un savoir-faire gaulois ? Apport croisé des études isotopique et ostéométrique des os de cochon* par Colin DUVAL, Delphine FRÉMONDEAU, Sébastien LEPETZ & Marie-Pierre HORARD-HERBIN.

597 • *Les productions des "grands bœufs" dans l'Est de la Gaule : entre évolutions gauloises et influences romaines* par Pauline NUVIALA.

611 • *Les pratiques sacrificielles entre l'âge du Fer et la période romaine : entre mutations internes et influences extérieures* par Patrice MÉNIEL.

623 • *Vers une agriculture extensive ? Étude diachronique des productions végétales et des flores adventices associées, au cours de la période laténienne, en France septentrionale* par Véronique ZECH-MATTERNE & Cécile BRUN.

639 • *Des cernes de bois à l'histoire de la conjoncture de la construction et à l'évolution de la pluviométrie en Gaule du Nord entre 500 BC et 500 AD* par Willy Tegel, Jan Vanmoerkerke, Dietrich Hakelberg & Ulf Büntgen.

Thème III - Posters

655 • *Le modèle romain a-t-il influencé l'élevage en Gaule ? De nouvelles perspectives ouvertes par la morphométrie géométrique et l'observation des formes dentaires du cochon* par Colin Duval, Thomas Cucchi, Marie-Pierre Horard-Herbin & Sébastien Lepetz.

663 • *Évolution de la vaisselle céramique entre la fin de La Tène finale et le début de la période augustéenne à Besançon* par Fiona Moro & Grégory Videau.

669 • *Métallurgies extractives à l'âge du Fer sur le Massif armoricain* par Nadège Jouanet-Aldous & Cécile Le Carlier de Veslud.

675 • *Le commerce de vin méditerranéen à Lyon et le long de la moyenne vallée du Rhône au V e siècle avant notre ère* par Guillaume Maza, Stéphane Carrara, Éric Durand *et al.*

685 • *L'évolution des pratiques de dépôt de petit mobilier dans les sanctuaires du Centre-Est de la Gaule à partir de quelques exemples* par Philippe Barral, Stéphane Izri, Rebecca Perruche *et al.*

Conclusion

691 par Anne-Marie Adam, professeur émérite à l'université de Strasbourg

L'excursion

695 • *Le programme expérimental de reconstitution du bateau fluvial antique de Fontaine-sur-Somme (Picardie, Somme)* par Stéphane Gaudefroy.

703 • *SAMARA* par Ludovic Moignet (Directeur du Parc).

705 • *Une nouvelle maison gauloise pour SAMARA* par Stéphane Gaudefroy.

709 • *Les apports et les limites de l'archéologie expérimentale, le cas de la reconstitution du fourneau à sel gaulois de Gouy-Saint-André (62)* par Armelle Masse, Gilles Prilaux & Christine Hoët-van Cauwenberghe.

712 • *L'atelier du verrier celte. Expérimentation des techniques de fabrication des bracelets en verre celtique à partir d'un bloc de verre antique provenant de l'épave des Sanguinaires A* par Joëlle Rolland *et al.*

715 Liste des participants

LA PÉRENNISATION D'UNE TRADITION GAULOISE : L'ORDONNANCEMENT DES FERMES : L'EXEMPLE DU SITE DE POULAINVILLE (PICARDIE, SOMME)

François MALRAIN & Estelle PINARD

INTRODUCTION

Dans les années 1920 l'idée qu'une *villa* puisse succéder à une ferme laténienne avait déjà cours mais la relation était avant tout vue comme la succession de deux types d'organisation complètement distincts. Dès 1991 dans le catalogue de l'exposition archéologie de la vallée de l'Oise (Collart 1991) puis dans le premier bulletin de liaison de l'association *Ager* (Collart & Bayard 1991) et enfin en 1993 lors du colloque de cette même association « *De la ferme indigène à la villa romaine : la romanisation des campagnes de la Gaule* » (Bayard & Collart 1996) l'étude de la filiation directe entre la ferme laténienne et la *villa* constitue le cœur de la problématique de recherche. Les auteurs y soulignent : *qu'il est assez délicat de discerner dans les transformations qui affectent la Gaule dans le siècle qui suit la Conquête* (…) *celles qui sont attribuables à l'influence romaine et celles qui sont le produit de mutations liées à des phénomènes ou de tendances amorcées antérieurement* (…). *Certaines des manifestations postérieures à la Conquête pourraient être, de ce fait, placées dans la continuité de ce mouvement sur le long terme, et ne pas avoir grand-chose à voir avec la romanisation*. Ces premiers résultats ont constitué les bases d'une recherche qui, peu à peu, a été complétée. Ainsi la question d'un modèle gaulois pour la *villa* gallo-romaine est posée par Stéphane Fichtl suite à la découverte du site de Batilly-en-Gâtinais (Fichtl 2009). En 2010 l'article sur les grandes *villae* « à pavillons multiples alignés » paru dans la *Revue Archéologique de l'Est*, démontre que les formes de l'habitat gallo-romain sont les héritières de la période laténienne (Ferdière *et al*. 2010). La transformation au cours de son existence d'une ferme gauloise en une ferme gallo-romaine, est donc un fait de plus en plus reconnu. Contrairement à ce qui est parfois encore véhiculé, la Conquête n'a donc pas été à l'origine d'une nouvelle forme de l'habitat et la manière d'ordonnancer les sites, c'est-à-dire d'agencer méthodiquement leur organisation, relève d'une forme de conception endogène qui lui est bien antérieure.

Dans ce cadre, les résultats acquis par la fouille et l'étude du site de Poulainville contribuent à amender ce dossier tout en soulevant de nouvelles hypothèses (fig. 1).

LA CRÉATION DE L'HABITAT AU IIe SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE : UNE ORGANISATION DÉJÀ MÉTHODIQUE

Au IIe siècle av. n. e., les futurs occupants ont choisi la pente douce d'un plateau calcaire bien drainé, exposé plein Sud, pour aménager leur ferme (fig. 2). Une aire d'un peu moins de deux hectares a été divisée en deux grands secteurs. Le premier, délimité par un fossé, ceinture une surface quasi-vierge d'aménagements ; à l'opposé, plus d'une vingtaine de constructions sont concentrées en un même espace d'environ 5 000 m² probablement protégées par une haie comme le suggère l'alignement des bâtiments et les résultats des analyses anthracologiques (Coubray dans Malrain *et al*. 2012). L'élément de structuration aujourd'hui le plus visible est le fossé qui délimite une portion d'enclos. Les fossés qui le constituent sont de faible amplitude : à l'ouverture, la largeur varie entre 0,80 m et 1,20 m et les profondeurs entre 0,40 et 0,60 m. La fouille exhaustive n'a permis la collecte que de 2 kg de mobilier. Ce fossé n'a donc pas été le réceptacle des détritus des habitants du site, mais cette situation est logique en regard de la disposition des zones d'activités et des maisons dont il est acquis que les rejets sont effectués au plus près : 80 m semble une distance trop importante (Gransar *et al*. 1997). Les formes céramiques autorisent une datation à La Tène C2.

En traçant une droite entre les deux extrémités nord et sud de cette portion d'enclos, séparées de 130 m, on observe d'un côté une vaste surface sur laquelle seulement douze structures ont été identifiées et à l'opposé une forte densité (fig. 3).

Pour la première aire, à l'exception d'un petit édicule de moins de 9 m², probable annexe, les autres structures ne s'associent pas et n'ont pas livré de mobilier. Son usage comme jardin, verger, ou pacage des animaux relève de suppositions qui restent à l'état d'hypothèses.

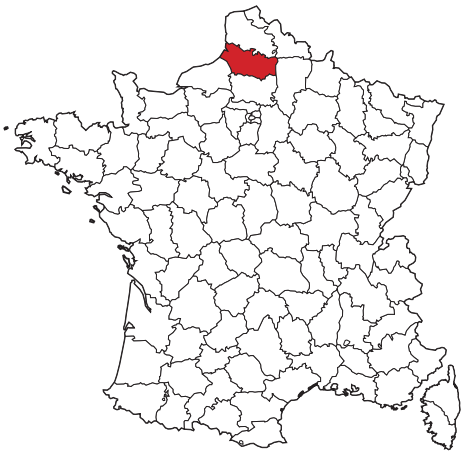

Fig. 1 - Localisation du site dans le département de le Somme (région Picardie) et plan des structures mises au jour à Poulainville "les Mottelettes".

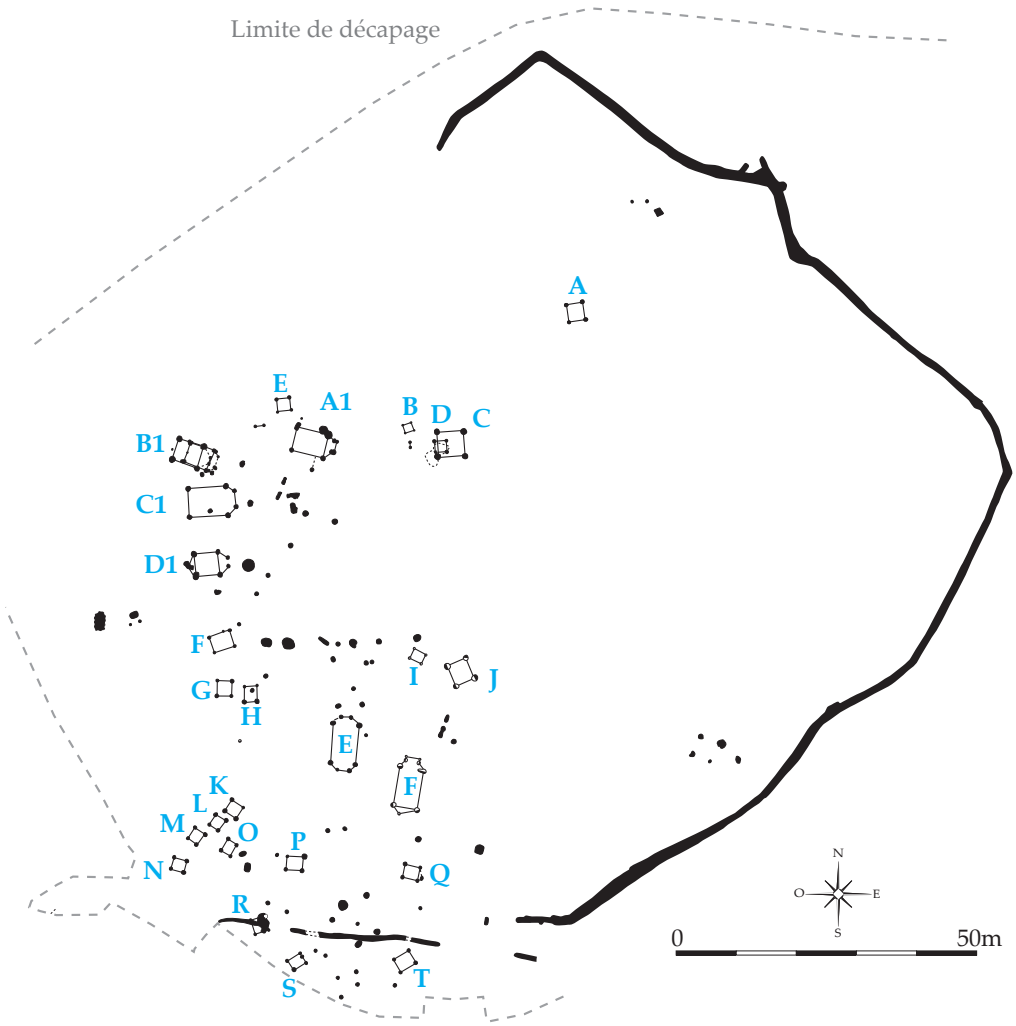

Fig. 2 - Plan de l'établissement du début du IIe siècle avant notre ère avec la localisation des bâtiments.

Une cour bordée de bâtiments

Sur la surface opposée, une concentration de vingt-quatre bâtiments contraste nettement de cet espace peu aménagé. Leur contemporanéité ne peut être prouvée, mais un seul recoupement a été observé tandis que deux reconstructions au même emplacement ont été relevées. Sur cette aire d'un demi-hectare, habitations, annexes et silos ont été disposés de manière organisée. Deux secteurs peuvent être distingués, l'un se caractérise par une alternance de maisons, de greniers et de silos et l'autre, plus au Sud, paraît être exclusivement réservé au stockage.

Dans le premier secteur, la disposition de onze constructions en U forme une cour quadrangulaire d'environ 1 400 m² (35 m x 40 m). Les côtés nord et sud sont délimités par six constructions sur quatre poteaux qui s'y répartissent en part égale. À l'ouest, le fond est borné par de grands bâtiments à l'exception d'un, installé au nord-ouest. La onzième construction, de très petite dimension, se trouve dans l'emprise du bâtiment D ; il n'est pas possible de préciser leur succession. Au Sud, entre les greniers, on observe un alignement de structures qui renforce l'ordonnancement de l'ensemble, tandis que trois autres, sises à l'arrière des grands bâtiments la contrarie quelque peu.

L'extrémité des côtés (nord et sud) est matérialisée par deux paires de constructions sur quatre poteaux, une grande et une petite, en vis-à-vis les unes des autres. Elles bornent la façade est de la cour qui est largement ouverte sur la vaste étendue circonscrite par les fossés.

Dans le périmètre de la cour, les aménagements secondaires sont des trous de poteaux, des silos et des structures à usage indéterminé. La disposition de cinq poteaux dans l'angle nord-ouest évoque un système de délimitation de type palissade. Elle sépare physiquement les grands bâtiments et les fosses réparties à leur abord, de la cour. La recherche d'une protection de cet espace peut s'expliquer par la nature des édifices confinés dans cette aire qui peuvent être considérés comme des habitations. Pour ces dernières, on relève deux cas de réfections et/ou des reconstructions au même emplacement. Pour le bâtiment A, le doublement de certains poteaux

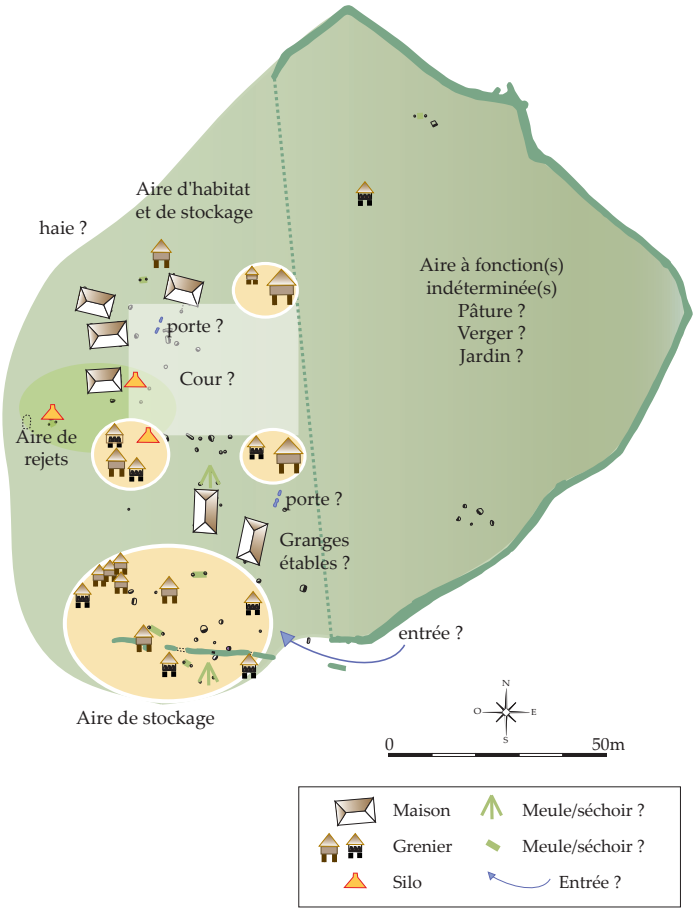

Fig. 3 - Interprétation de l'établissement du début du IIe siècle avant note ère.

pourrait correspondre à une consolidation, pour le B, il s'agit d'une reconstruction comme l'atteste le décalage des plans ; l'ordre d'apparition ne peut être déterminé. Parmi les bâtiments de stockage élevés sur quatre poteaux porteurs, les paires qui marquent le périmètre de la cour se distinguent par leur superficie, de loin les plus grandes (14 et 15 m²), et par la très grande dimension (0,80 m de diamètre) des trous de poteaux.

Le bâtiment C de 15 m², est mitoyen du B de 2,25 m² Au Sud-est, le bâtiment J est de 14 m² et le I, 3,30 m². Les autres annexes ont des superficies qui s'échelonnent entre 4 et 9 m². La fouille des structures de cet espace a livré du mobilier attribuable à La Tène C2 (180-150). La quantité de mobilier est comparable à celle que l'on découvre en relation avec les unités domestiques dans les fossés des sites enclos. Ces « déchets » reflètent une partie de l'équipement ménager en usage dans les maisons et témoignent du niveau de vie des occupants et partiellement de leurs activités (Malrain 2000).

Un espace de stockage dissocié

En contrebas de cette cour domestique douze petits bâtiments de stockage et deux grandes constructions complètent les aménagements de ce premier établissement.

Les annexes sont de petits modules avec des superficies comprises entre 4 m² pour la plus petite à 7,50 m² pour la plus grande. La moyenne est légèrement supérieure à 5 m², avec plus de la moitié des effectifs au dessus. Quatre bâtiments (K, L, M, N) sont disposés en ligne, proche les uns des autres. Leur architecture qui repose majoritairement sur quatre poteaux, parfois peut être cinq (*cf.* bâtiment Q) est commune à de nombreux sites, il n'est donc pas utile de les décrire. Deux grands bâtiments (E et F) présentent un plan architectural qui se démarque de ceux installés au fond de la cour. La construction E, s'appuie sur huit poteaux, quatre au nord et quatre au sud. Les parois est et ouest sont constituées de deux gros poteaux porteurs distants de près de 6 m. En vis-à-vis les uns des autres ils sont séparés de 3,5 m ce qui délimite une aire rectangulaire. Aux deux extrémités (nord et sud), une paire de petits poteaux a été implantée. Le bâtiment F est proche du précédent, quatre gros poteaux bornent une aire rectangulaire d'une superficie de 35 m². Leur disposition métrique est aussi similaire. Au Sud, un seul poteau a été disposé tandis qu'au nord deux paires de poteaux ont été relevées. La première paire de poteaux a des dimensions légèrement inférieures à celles des autres grands édifices (0,50 m), tandis que la seconde est formée d'éléments nettement plus petits (0,30 m). Ces bâtiments pourraient être considérés comme des unités domestiques mais

leur situation au sein de la zone de stockage plutôt qu'au fond de la cour, là où ont été identifiées des maisons, incite à proposer d'autres fonctions. Il pourrait s'agir de granges utilisées pour entreposer l'alimentation des humains ou des cheptels (céréales, fourrages, pailles…) à moins qu'il ne s'agisse d'étables. Les deux fonctions pouvant parfois être réunies en un même espace de manière complémentaire (fourrage/paille/bétail). Il est aussi notable que dans ce secteur, il n'existe pas ou peu de rejets qui pourraient être reliés à une unité domestique proche.

Les tombes de La Tène C

Cinq noyaux de sépultures et deux tombes aristocratiques sont attribués à La Tène C. Les sépultures monumentales ont été implantées en surplomb de l'établissement. Elles sont placées dans un enclos trapézoïdale de 20 m sur 21,50/17 m et une construction sur six poteaux (Buchez 2004). Quatre noyaux peuvent être rattachés à cet établissement, mais pour le cinquième, le lien paraît plus difficile à établir car il est plus éloigné et son organisation et sa structuration sont nettement différentes (fig. 4). Il pourrait être associé à un autre établissement situé plus au sud-est. Le premier groupe est composé de deux tombes (un adulte et un enfant), il a été implanté à 97 m au nord-est de l'entrée et à 15 m de l'enclos fossoyé. L'entrée de l'habitat se situant au sud/sud-est, les déplacements en direction du Nord devaient forcément longer ces tombes. Les trois autres noyaux (de deux à neuf incinérations adultes et enfant) ont été mis en place à l'est et au sud-est de l'entrée de l'établissement, légèrement en contrebas. Le plus conséquent est aussi le plus

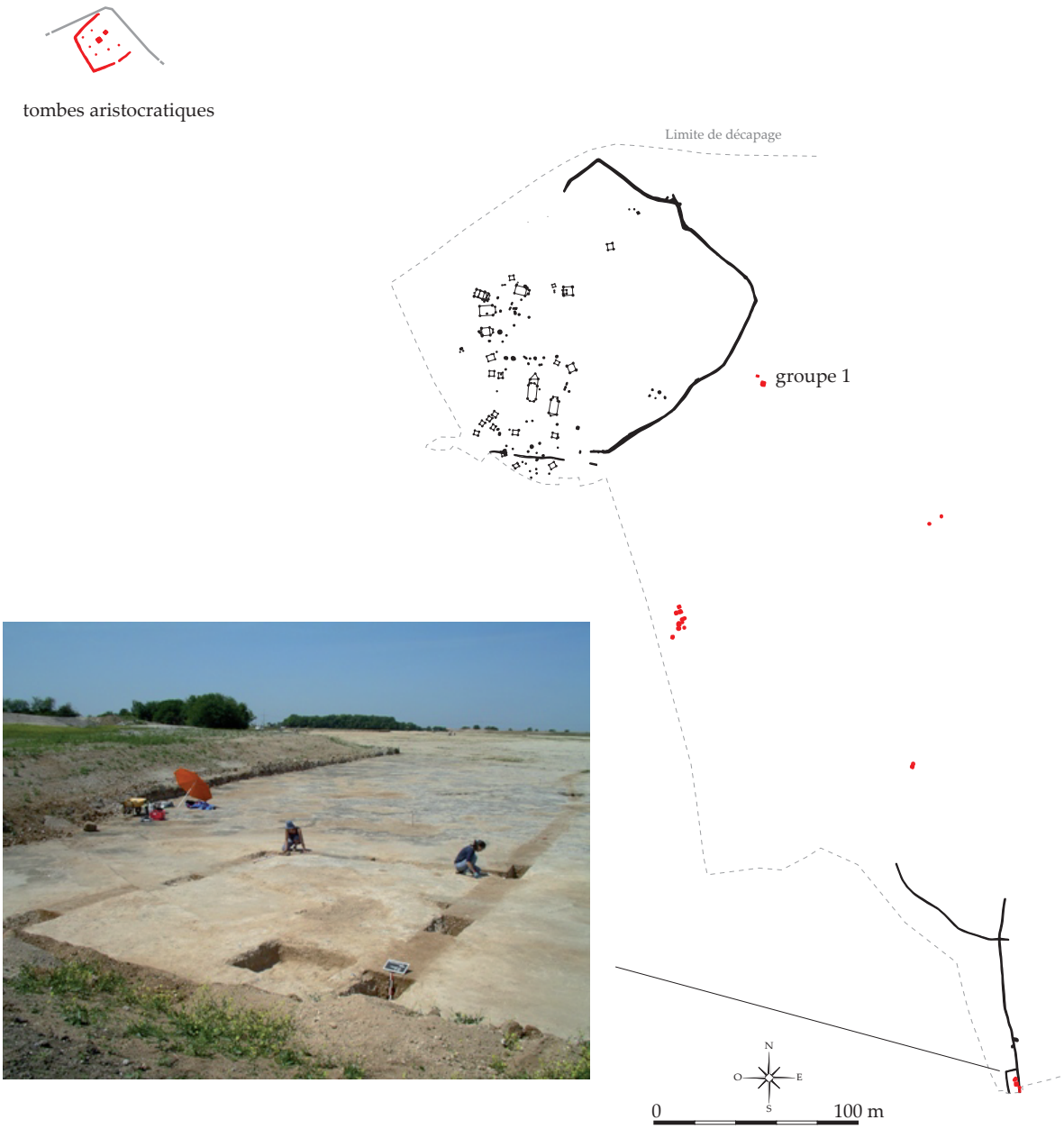

Fig. 4 - Localisation des sépultures associées à l'établissement du début du IIe siècle avant notre ère (sépultures en rouge).

proche en termes de distance (87 m) et de visibilité puisqu'il est situé à la perpendiculaire du fossé d'enclos. Il semble que la proximité, la visibilité et l'accessibilité ont présidé aux choix d'implantation des différents groupes de sépultures.

LE DÉPLACEMENT DE L'HABITAT AU MILIEU DU IIe SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

À la fin de La Tène C2 ou au tout début de La Tène D, cet ensemble paraît abandonné ou destiné à un autre usage. Contrairement à de nombreux sites sur lesquels les agrandissements et/ou les réaménagements sont réalisés aux mêmes emplacements, les occupants ou d'autres (?) ont préféré fonder un nouvel établissement à proximité de l'ancien. Topographiquement, c'est toujours la pente douce du plateau qui a été mise à profit, mais l'ensemble prend place légèrement en contre-bas du précédent, entre les cotes d'altitudes 64,5 et 68,5 m. L'orientation est elle aussi revue avec une disposition nord/ouest-sud/est qui diverge de celle antérieure (nord/est-sud/ouest) (fig .5).

Le nouvel habitat créé perdure autour de trois siècles avant et après le début de notre ère. Sa mise au jour livre un plan qui foisonne de fossés plusieurs fois curés, de recoupements, d'agrandissements et de prolongations de segments. À l'intérieur des enclos qu'ils définissent plusieurs centaines de structures (poteaux et fosses) forment des zones de densité importante. Les conglomérats de structures et la surimposition de fossés, rendent l'individualisation des phases particulièrement complexe. En s'appuyant sur le mobilier découvert, qui est très parcimonieux, sur les recoupements stratigraphiques horizontaux et verticaux, sur les orientations et la « logique » une dizaine de phases peuvent être extirpées. Elles ne traduisent néanmoins que des rénovations ponctuelles sans que la physionomie générale n'en soit grandement affectée.

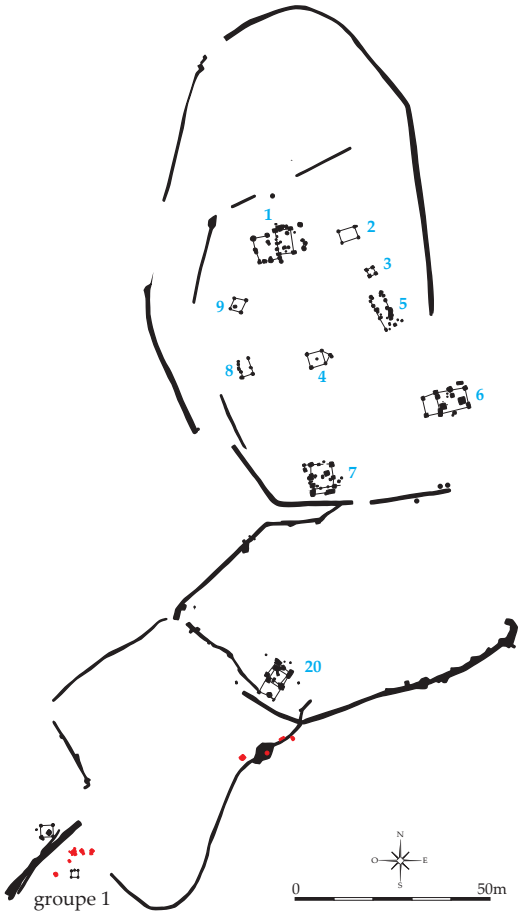

Fig. 5 - Plan de l'établissement du milieu du IIe siècle avant notre ère avec la localisation des bâtiments et des sépultures (en rouge).

Les fossés structurent l'espace, mais ne le ferment pas totalement. De larges ouvertures tant à l'ouest qu'à l'est semblent en rendre l'accès particulièrement facile. Cette perception actuelle n'est certainement qu'un pâle reflet des autres systèmes de fermeture mis en place à la période laténienne. Les aménagements relevés sont, en effet, en contradiction les uns par rapport aux autres. Quelle utilité y aurait-il à ménager une porte de quelques mètres de large, alors qu'à une vingtaine de mètres à l'Ouest l'enclos apparaît largement ouvert ? Dans ces conditions il faut admettre que, comme pour le premier établissement, les moyens employés n'ont pas laissé de traces suffisamment inscrites dans le substrat naturel pour qu'ils aient subsisté. Des haies pourraient avoir suppléé l'absence de fossés de la même manière qu'elles ont, semble-t-il, été utilisées lors de la première fondation.

Une reprise du modèle d'ordonnancement antérieur

Les segments de fossés qui bornent l'enclos se développent sur une longueur de 130 m du nord au sud, et sur une largeur maximum de 70 m d'est en ouest. Il est à noter que la longueur est équivalente à celle qui sépare les extrémités de l'enclos du premier état. L'aire ovalaire délimitée par les fossés est d'environ 7 500 m^2. Elle est divisée en deux secteurs distincts. Au nord, au-delà des tronçons de fossés faiblement marqués dans le sol se développe une surface sur laquelle aucune trace d'aménagement n'a été perçue. Les deux espaces latéraux qui encadrent l'espace construit présentent une situation analogue, il n'existe pas de structure(s) sur les parcelles qui les bordent.

Plus du tiers de l'espace clos, un peu moins de 2 500 m^2, a été destiné au bâti. Le foisonnement des structures est important. Il a été particulièrement difficile dans cet agglomérat constitutif d'une longue occupation de démêler la succession des phases. Les nombreuses structures sans mobilier ont été écartées de l'approche de l'organisation spatiale car elles ne

peuvent être rattachées à une phase en particulier. Pour les bâtiments, deux grandes étapes ont pu être distinguées. Chacune d'elles comporte dans le détail des rénovations qu'il a parfois été possible de mettre en évidence. Des abandons (destructions ?) au profit de nouvelles constructions ont aussi pu être établis. Les recoupements stratigraphiques, les sur-impositions de plans, les comparaisons des morphologies des fosses d'accueil des poteaux ont été mobilisés pour ordonner chronologiquement les ensembles.

À l'instar de l'installation originelle, les bâtiments sont disposés en U ce qui délimite une cour centrale. Neuf constructions ont pu être extraites des concentrations de trous de poteaux. Six d'entre elles se répartissent en part égale de chaque côté de la cour, elles forment deux ailes distantes de trente-cinq mètres qui délimitent les côtés oriental et occidental de la cour. Au fond de cette dernière, deux bâtiments bornent le flanc septentrional. Un dernier (4), est localisé en position centrale de cet agencement. Cette situation peut, au premier abord, paraître singulière, mais elle semble pourtant avoir été recherchée. La distance entre les deux premiers bâtiments que l'on trouve en entrant dans l'établissement (6 et 7), d'une vingtaine de mètres, est deux fois supérieure à celle qui sépare les autres édifices. Cette configuration incite à diviser l'espace en deux secteurs distincts. Les bâtiments 1 à 5 et 8, 9 forment un ensemble qui s'organise en un arc de cercle. Les constructions 6 et 7, constitueraient une avant-cour, tandis que l'accès à la seconde est en partie fermé et/ou contrôlé par le bâtiment 4. Là encore, cette manière de construire dénonce une mise en place préalablement réfléchie. Au fond de la cour, le bâtiment 1, témoigne de réfections régulières. Parmi celles-ci, il est possible de proposer divers agencements des poteaux qui ont servis à son élaboration. Dans un cas, la superficie avoisine 32 m^2, dans un autre elle est supérieure à 42 m^2. Cette construction est très certainement à considérer comme une maison car elle se trouve non seulement en position centrale au fond de la cour, mais aussi en situation topographique plus élevée par rapport aux autres bâtiments. À l'Est de cette dernière, le bâtiment 2 a été aisément identifiable ; aucun élément postérieur ne l'ayant perturbé. Il s'agit d'une construction d'un peu moins de 14 m^2, supporté par quatre poteaux. Le bâtiment 3 est un petit édicule de 3,46 m^2, les creusements d'implantation de 0,80 m de côtés ont accueilli des poteaux d'un diamètre proche de 0,80 m. L'aménagement contraste avec la superficie délimitée ; il était peut être destiné à recevoir une plate forme plus large que l'emprise perceptible au sol, à moins que ce soit la charge pondérale qui en soit à l'origine. Aucune fonction précise ne peut lui être affectée, ce qui impose de la classer dans la catégorie d'annexe. Dans son prolongement, un nuage de poteaux atteste de réaménagements répétés, le ou les plans déterminés forme(nt) une construction rectangulaire d'un peu plus de 9 m de long pour une largeur étroite de 3 m (5). Les 28 m^2 qu'elle recouvre peuvent aussi être scindés en trois parties de superficie inégale, respectivement 7,5 m^2, 11,44 m^2 et 9,5 m^2. Le choix entre l'hypothèse d'un bâtiment unique ou de trois constructions successives accolées qui prennent place en même temps ou au fil du temps ne peut être tranché. Le bâtiment 4 se trouve en vis-à-vis avec la maison sise au fond de la cour et par conséquent en position intermédiaire entre les deux rangées de bâtiments qui se répartissent de part et d'autre.

Là aussi, la structure porteuse du bâtiment a été relativement facile à décrypter. Quatre poteaux forment un plan rectangulaire tandis qu'une paire moins profondément ancrée dans le sol représenterait les vestiges d'une entrée. Il est maintenant convenu que ces éléments porteurs ne forment que l'ossature porteuse, les autres ayant disparus. Cette construction peut être considérée comme une maison. À l'ouest, le bâtiment 8 offre un plan qui rappelle celui qui se trouve à son opposé, de l'autre côté de la cour. Le foisonnement de poteaux et la largeur sont similaires, mais la longueur est moins importante. Le bâtiment que l'on propose de restituer compte huit poteaux qui forment une surface rectangulaire de près de 12 m^2. Là encore, une fonction d'annexe semble la plus appropriée. Au nord de ce dernier, quatre poteaux délimitent un espace d'un peu moins de 10 m^2. Ces constructions sont ubiquistes sur les sites laténiens, elles sont le plus souvent interprétées comme des greniers en élévation destinés au stockage des denrées agricoles. Comme dans beaucoup de cas, la nature des productions entreposées, reste indéterminée.

Les deux autres bâtiments, de part et d'autre de l'entrée, prolongent les côtés oriental et occidental de la cour. Il s'agit de deux constructions importantes par la superficie qu'elles occupent au sol. Pour récapituler, neuf bâtiments sont identifiés mais trois autres pourraient leur être associés. L'un est localisé entre les bâtiments 3 et 5. Il s'agit d'un petit édicule édifié sur quatre poteaux d'une surface inférieure à 8 m^2. Les deux autres partagent un même espace sur le retour occidental de la cour. Quatre poteaux y dessinent un rectangle d'une aire de 13,16 m^2 et six autres une surface légèrement inférieure à 16 m^2. Une utilisation comme annexe peut être proposée.

La mise en scène de l'espace

L'accès à cette partie résidentielle se faisait par la partie méridionale de l'enclos, au centre de deux segments de fossés de 22,5 m de longueur, une interruption de 4,5 m ménage une entrée.

Elle est protégée par des avant-cours contiguës délimitées par des fossés. La première d'une superficie proche de 2 500 m² est largement ouverte sur 20 m. Toutefois ce passage est aménagé par un fossé perpendiculaire encadré de deux bâtiments sur quatre poteaux. Dans les deux cas, il s'agit de construction quadrangulaire, celle au sud est de très petite dimension, un peu plus de 3 m², la seconde au Nord, est trois fois plus grande, plus de 9 m². Si les deux sont bien contemporaines, il se peut que leur fonction ne soit pas orientée, comme cela est le plus généralement admis, sur le stockage, mais sur la surveillance. Leur présence à l'entrée de cette première parcelle permettrait alors d'en contrôler l'accès.

Le passage de 2,5 m de large qui permet d'accéder à la seconde cour d'une superficie d'environ 3 000 m², est aménagé sous forme d'une chicane complétée par un poteau, probable vestige d'un système de fermeture. Cette entrée se singularise par la présence d'un imposant bâtiment à son débouché. Les vestiges céramiques datés de La Tène D1 découverts à proximité s'apparentent à ceux d'une maison mais cette fonction n'est peut être pas la seule que cette construction occupe. La robustesse des poteaux, son plan singulier et surtout son emplacement stratégique permettent de poser l'hypothèse d'un édifice qui contrôle l'accès à l'établissement (fig .6).

Ces avant-cours sont bornées par des fossés d'aspect irrégulier et de faible amplitude ce qui les distinguent de ceux creusés autour des espaces bâtis. La fonction du dispositif général peut s'analyser sous divers angles. Si on lui attribue un rôle agropastoral, la dévolution des deux espaces avec leur système de canalisation des entrées, permet un décompte du bétail. La superficie totale, plus d'un demi-hectare, autorise une stabulation de courte durée des animaux. Le bâtiment placé au centre, ainsi que ceux qui encadrent la première entrée concourraient à leur surveillance et/ou leur décompte. Il peut aussi s'agir d'un lieu de parcage ponctuel lors des opérations de tontes ou de mise bas par exemple. Selon une autre hypothèse, cette

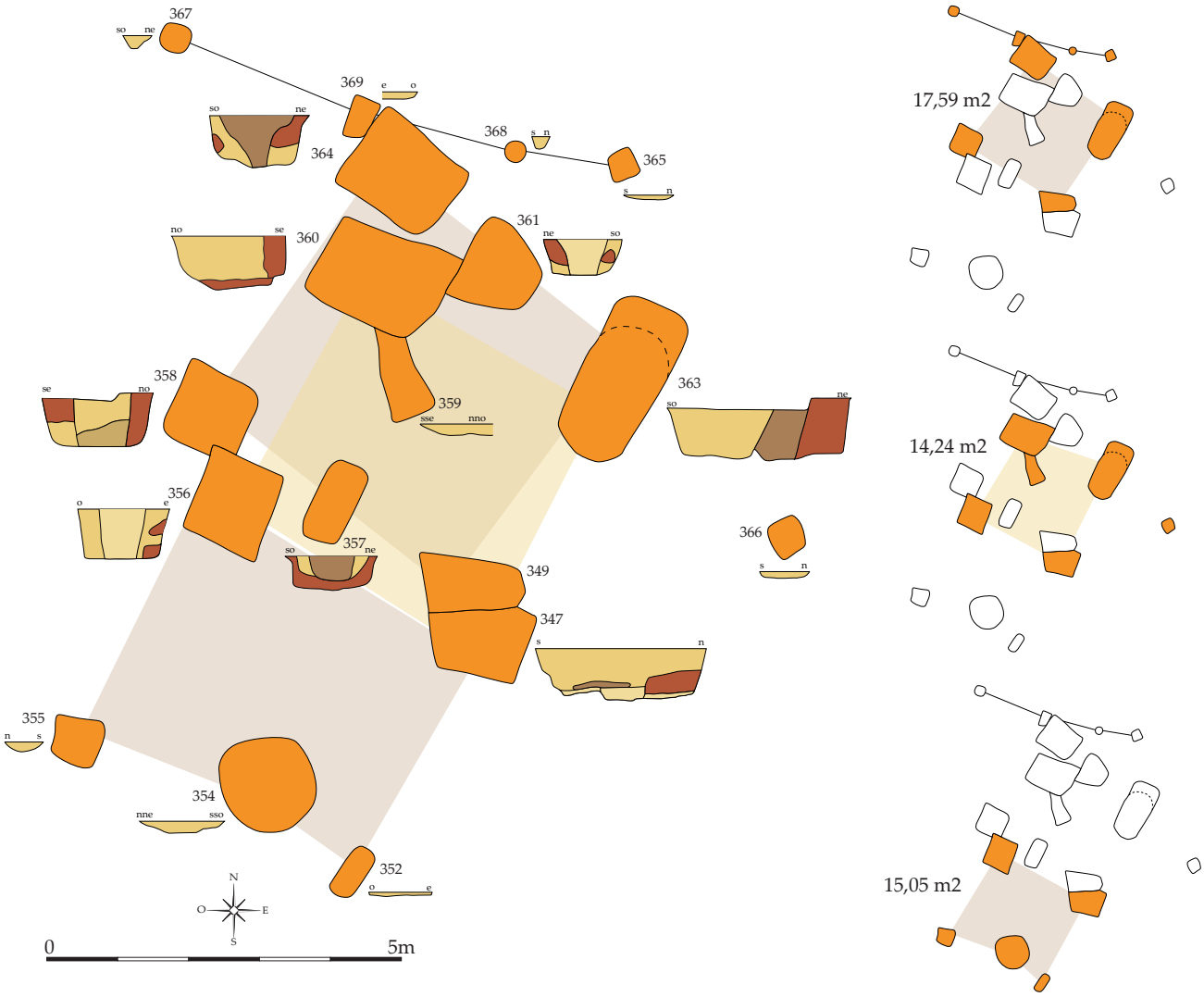

Fig. 6 - Plan et phasage du bâtiment 20, édifice contrôlant l'accès à l'établissement du milieu du IIe siècle avant notre ère.

structuration de l'espace pourrait s'apparenter à une mise en scène ostentatoire. L'accès au cœur de l'espace habité ne serait accessible qu'après avoir passé une série de portes qui pouvaient être surveillées. Le sentiment de pénétrer au sein d'un domaine privilégié s'accentue au fur et à mesure que ces étapes sont franchies. L'arrivée au seuil de l'enclos qui abrite l'exploitation imprime cette idée : deux rangées de bâtiments bordent une cour au fond de laquelle se trouve une importante construction. Le dénivelé de 2,5 m, sur les 75 m qui séparent cette dernière de l'entrée renforce encore cette impression en la faisant paraître plus imposante qu'elle ne l'est en réalité (fig. 7).

Cette configuration du bâti atteste d'une organisation préalablement pensée comme cela est de plus en plus fréquemment mis en évidence pour les habitats ruraux, même les plus modestes.

Les tombes de La Tène D

Deux noyaux de sépultures et une tombe « isolée » sont datés de La Tène D. Le premier noyau comprend cinq sépultures (adultes), il est placé immédiatement à l'entrée de la première avant-cour au sud-ouest et est limité au nord par le fossé perpendiculaire (fig. 7). Il pourrait être considéré comme bloquant ce côté de l'entrée, mais il définit un couloir obligeant toute circulation en direction du sud à passer devant les tombes. Le second groupe se compose de quatre sépultures (adultes), disposées à l'angle nord-est de la première avant-cour. Que l'accès se fasse par le nord ou le sud de l'entrée, là encore le cheminement ne peut éviter les incinérations. L'implantation des deux noyaux est très liée aux choix structuraux de l'établissement. Leur emplacement a été choisi en fonction de l'axe à emprunter pour circuler vers l'enclos résidentiel. Il est d'ailleurs possible que ces choix d'implantation aient été faits en même temps que ceux de l'habitat.

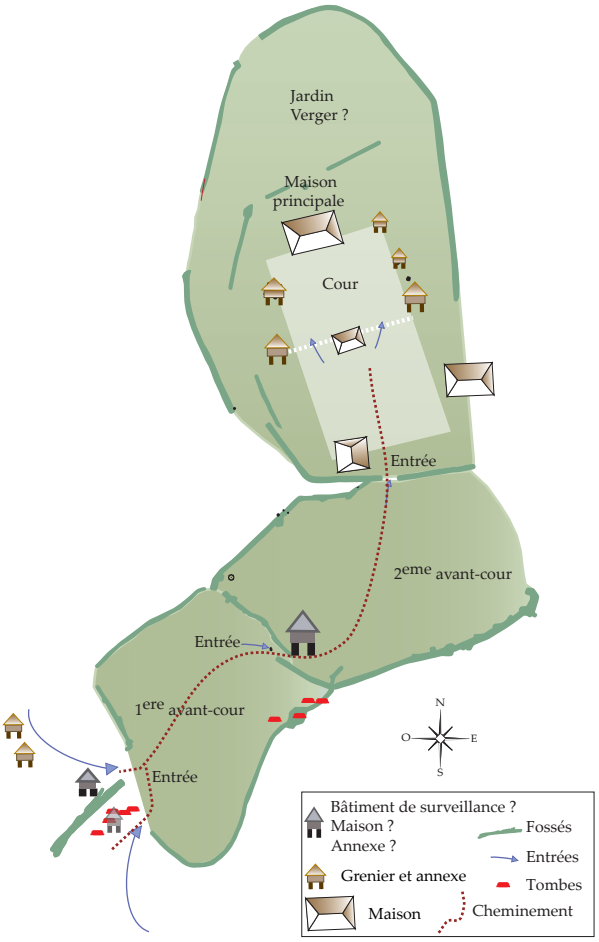

Fig. 7 - Interprétation de l'établissement du milieu du IIe siècle avant notre ère.

QUELS CHANGEMENTS APRÈS LA CONQUÊTE ?

L'épisode de la Conquête semble peu ou pas affecter l'établissement qui perdure jusqu'au IIIe siècle de notre ère. Toutefois, la quasi-totalité du mobilier est antérieure au milieu du IIe siècle. Les éléments les plus récents, fin IIe et IIIe siècle, sont extrêmement minoritaires et les marqueurs de la fin du Haut-Empire dans la région amiénoise font défaut. Les derniers apports de vaisselle sur l'habitat peuvent être placés sous le principat d'Hadrien, dans les années 120-140 environ (Dubois & Chaidron 2012). Durant environ un siècle et demi, les habitants réalisent des travaux de réfections des bâtiments, en abandonnent certains ou au contraire en élaborent de nouveaux. Les réseaux fossoyés réempruntent les tracés existants, les resserrent ou les agrandissent (fig. 8). Comme pour la période laténienne, différentes phases sont observées mais retracer l'état de l'occupation, étape par étape est inutile, tant les différences sont peu marquées.

Une adaptation au cadre fixé à la période Laténienne

Sous Auguste et durant la première moitié du Ier siècle de notre ère, l'établissement conserve la majeure partie des infrastructures mise en place à la période précédente (fig. 8). À l'intérieur de l'enclos résidentiel la localisation des bâtiments est à quelques restrictions près, pérenne, bien qu'ils se répartissent davantage sur les côtés de l'avant cour. Les propositions de fonctions pour les diverses constructions sont pour la plupart identiques à celles formulées pour la période laténienne. On y dénombre au moins trois unités d'habitations, l'une au fond de la cour au nord, une à l'ouest (13), une au sud (15) et peut être une quatrième à l'ouest (19). Pour cette dernière cela reste sujet à caution mais si elle remplit bien cette fonction, l'établissement gallo-romain disposerait d'autant de maisons qu'à la période précédente. Les bâtiments d'exploitation compteraient autant d'occurrence aussi. Durant cette troisième grande étape, les deux avant-cours devaient encore être en usage comme le suggère le

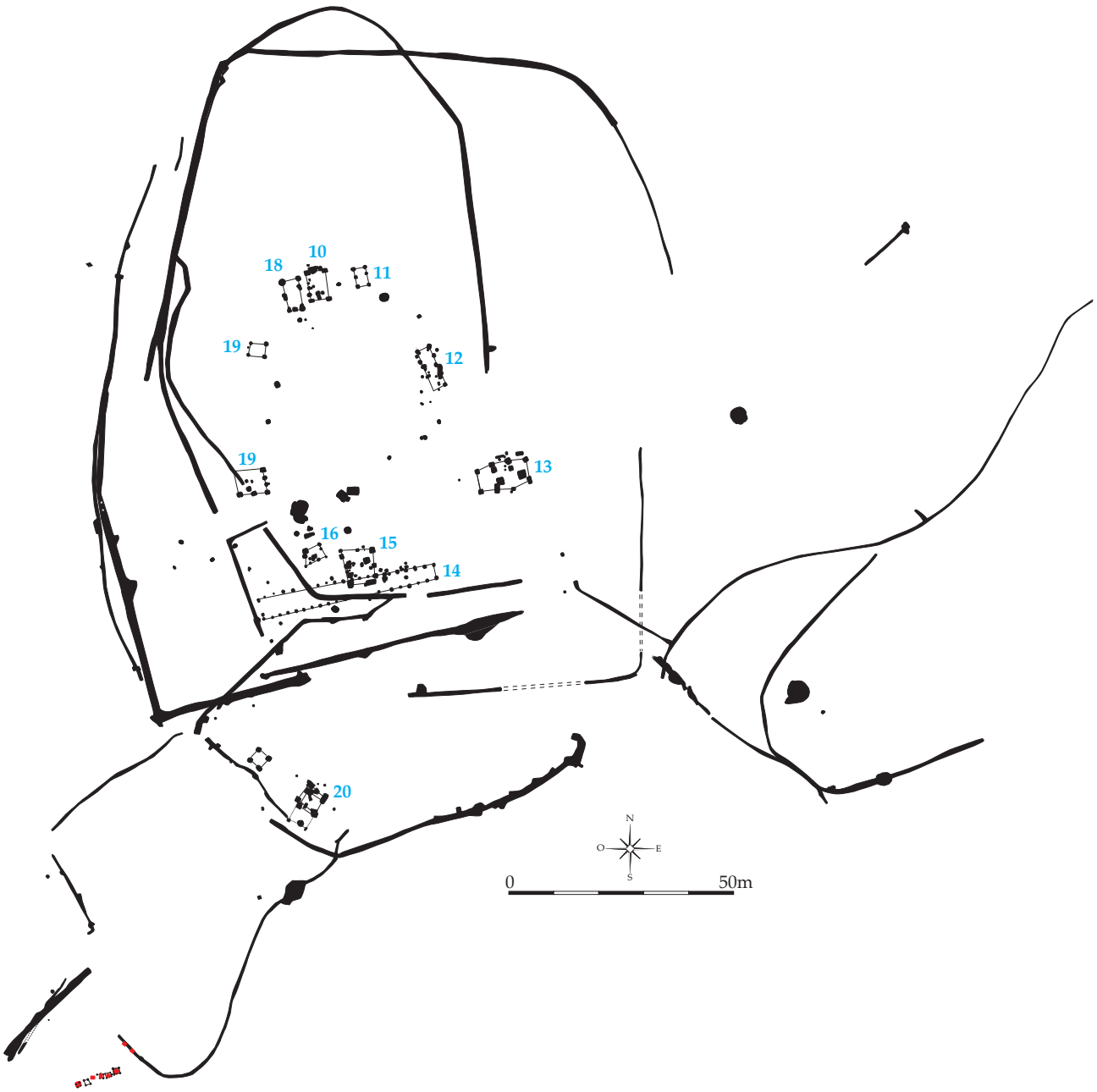

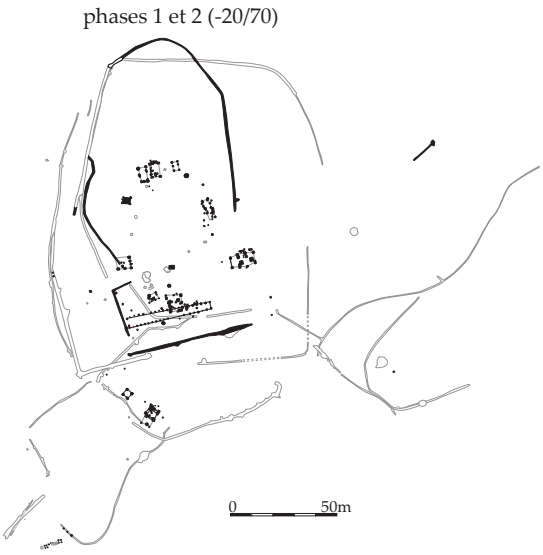

Fig. 8 - Plan de l'établissement gallo-romain avec la localisation des bâtiments et des sépultures (en rouge).

mobilier daté du Ier siècle émis par le bâtiment qui garde le passage de l'une à l'autre et trois sépultures datées des époques augustéenne à néronienne sont installées dans le fossé sud-est de la première cour au niveau de l'entrée (fig. 9).

Entre 70 et 120, l'évolution de l'établissement se marque principalement par le creusement de nouveaux fossés qui augmentent la superficie de la zone résidentielle. Sa longueur est légèrement revue à la hausse, autour de 140 m, mais sa largeur est considérablement augmentée, puisqu'elle atteint alors 120 m. C'est très certainement aussi dans cette phase chronologique qu'il faut situer la mise en place d'un très vaste bâtiment et de tronçons de fossés qui constituent un remaniement important au niveau de la porte. La nouvelle construction se singularise par sa dimension (38 x 3), soit une superficie d'environ 166 m^2. Sa fonction reste incertaine : annexe d'exploitation pour les denrées végétales, pour les animaux, écurie ?

Au-delà de cette phase, les bâtiments connaîtront des réfections mais il n'y en aura pas de nouveaux de construits ; seuls les fossés feront encore l'objet de modifications après 120.

Durant toute la période gallo-romaine, on ne relève pas de changement dans le mode de construction des bâtiments. Le poteau planté en bois et la terre restent les matériaux de base. La pierre et la tuile, n'ont semble-t-il pas été utilisées, les 0,860 kg de tuiles pour neuf fragments collectés lors de la fouille paraissent très anecdotiques au regard de la longévité de l'établissement et sont, de plus, peut être à mettre au compte d'épandages postérieurs.

Il est généralement admis que jusqu'à la fin du règne de Tibère (37), les traditions architecturales de La Tène perdurent. En Picardie la pierre est utilisée dès le second tiers du Ier siècle, mais principalement sous sa forme brute, pour les solins et les fondations. Des éléments taillés se rencontrent dès cette époque mais de façon limitée. Les murs montés à sec, ou liés à la terre, au parement plus ou moins régulier selon le matériau disponible (craie, calcaires plus ou moins fins ou grossiers, grès…) sont un peu mieux attestés au IIe siècle, mais leurs traces restent rares (Bayard & Collart 1996). Le site de Poulainville ne déroge donc pas à ce qui est perçu ailleurs en Picardie. En comparaison de l'habitat de Ronchères dans l'Aisne qui perdure sur une durée similaire, où solins de pierre et couverture en tuile ont été mis en œuvres, l'établissement ambien, apparaît bien modeste (Malrain *et al*. 2011).

Au niveau de la culture matérielle, l'habitat témoigne d'une adoption lente et limitée des nouveaux modes alimentaires apportés par les Romains. Ainsi l'usage du mortier, un récipient emblématique de l'usage des sauces et des condiments, n'apparaît pas ici avant la seconde moitié du Ier siècle, tandis que la cuisson au four, dont témoignent les plats à vernis rouge pompéien, ne figure que de façon fugace dans la première moitié du IIe siècle. La rareté du mobilier amphorique peut être invoquée dans le même sens, avec une seule amphore à huile (vingt-cinq litres) pour cent cinquante ans d'occupation environ, et aucun autre apport lointain, y compris vinaire.

Le mobilier d'accompagnement des défunts livre des informations contradictoires, les tombes présentant les signes d'une adoption réelle et forte de pratiques méditerranéennes. Certaines pièces du service à ablutions désormais déposées dans les tombes font l'objet d'un bris rituel volontaire. On relève également, l'usage de balsamaires et d'imitations de vaisselle métallique de tradition gréco-italique. L'équipement matériel présente un décalage par rapport à la ville toute proche de l'ordre de trois-quarts de siècle pour les tombes et de presque un siècle et demi pour l'habitat (Dubois & Chaidron 2012).

Pendant les deux premiers siècles de notre ère, le site de Poulainville conserve dans ses grandes lignes les caractéristiques qu'il avait à son origine. Il fait, comme de nombreuses occupations, l'objet de réfections qui visent à l'entretenir ou à le reconfigurer. Peu à peu l'ensemble perd de son prestige et donne l'impression d'un lent déclin. Les signes caractéristiques du passage de la culture laténienne à la culture gallo-romaine, principalement dans le mobilier céramique et les tombes, existent, mais les indices d'aisance ne sont plus perceptibles. L'image est même contraire en comparaison des *villae* connues pour cette période en Picardie. Le site s'apparente alors à une simple exploitation agricole ou une annexe, peut-être en marge d'un établissement plus important.

Les tombes gallo-romaines

Deux groupes de tombes et trois sépultures « isolées » sont attribués de la fin du Ier siècle av. J.-C. au milieu du IIe siècle ap. J.- C. Le premier groupe comprend deux incinérations (adultes) qui ont été mises en place dans le comblement du fossé ouest de l'enceinte de l'établissement (fig. 9). Ces sépultures sont à proximité de la zone résidentielle. Le second noyau compte treize tombes (adultes), il se situe, comme à La Tène D, immédiatement à l'entrée de la première avant-cour. Cependant, l'une d'elles se trouve à l'intérieur de cette avant-cour, dans l'angle sud et trois ont été mises en place dans le comblement du fossé de cet enclos au Sud-ouest. Parmi les tombes placées à l'extérieur, sept forment un alignement est-ouest, fermant l'accès sud de l'entrée de l'établissement. Cette configuration oblige à son contournement pour y accéder. Cette ligne de tombes est plus ou moins parallèle à

Fig. 9 - Interprétation de l'établissement gallo-romain.

celle du premier groupe de La Tène D, la distance entre les deux est de 10 m. Le passage obligé pour atteindre l'établissement est donc entre ces deux groupes d'incinérations. En outre, cinq des tombes gallo-romaines sont dotées d'un monument sur poteau, accentuant l'effet d'exiguïté de ce couloir.

Tout comme l'habitat, l'espace funéraire gallo-romain suit la même structuration qu'à La Tène D, mais en renforçant le caractère dirigiste pour l'accès à l'établissement. Un changement est toutefois perceptible avec l'implantation de deux tombes au plus près de la zone résidentielle.

UNE FILIATION STRUCTURELLE.

Le site de Poulainville montre donc une nouvelle fois, s'il en était encore besoin, que les plans de sites de l'après Conquête ne sont pas dus à un modèle importé, mais bien d'origine gauloise. Outre cet aspect, le site interroge également sur les valeurs métriques qui ont présidé à la mise en place de l'un puis l'autre habitat (fig. 10). Dans les deux cas, la largeur de la cour avoisine 35 m, ce qui se rapproche de la valeur de l'*Actus* utilisé plus tardivement dans l'élaboration des sites de la période antique. De même, la superficie de la première avant cour (autour de 2 500 m^2) peut être comparée au jugère (2 520 m^2) ainsi que l'enclos résidentiel

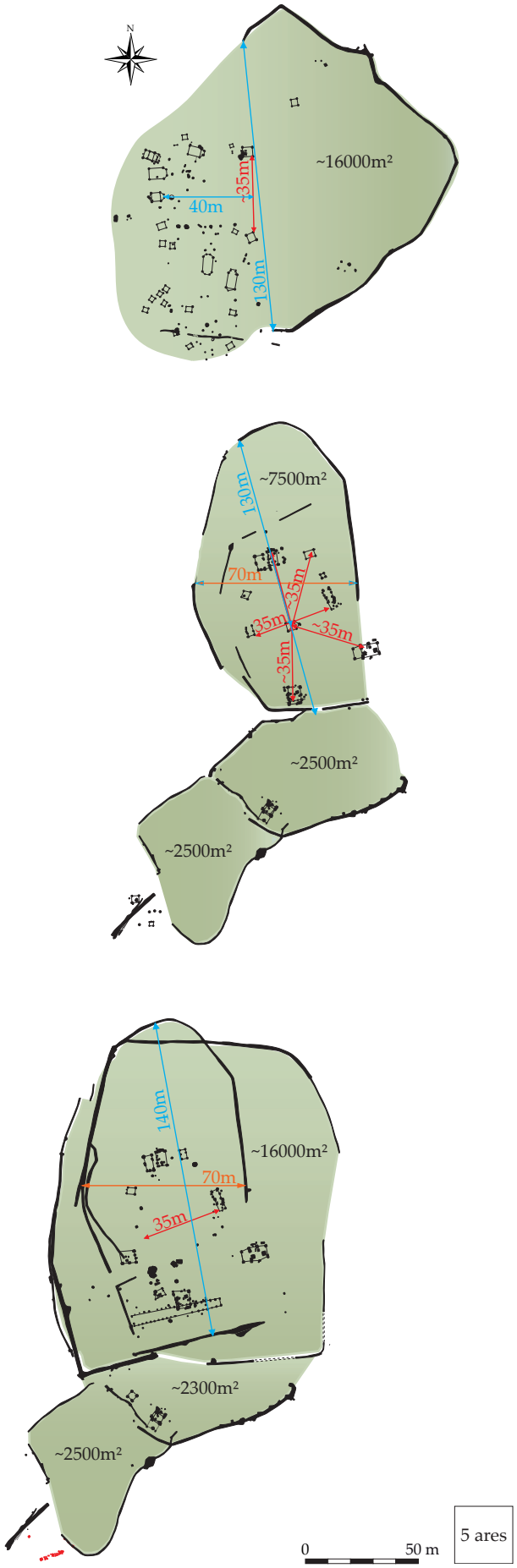

Fig. 10 - Filiation structurelle entre les établissements et les valeurs métriques ayant guidées l'installation des principaux éléments.

qui représente trois fois cette valeur. La largeur maximum de l'enclos, 70 m, n'est certainement pas non plus une coïncidence ; elle correspond à deux fois la valeur d'un arpent, unité de mesure ordinairement attribuée à la période romaine. Ce n'est donc pas seulement dans l'ordonnancement que l'établissement témoigne d'une organisation dont l'origine est indiscutablement gauloise, mais semble-il aussi dans l'élaboration d'un plan qui suit une rigueur métrique.

L'approche métrologique du secteur des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret) va aussi dans ce sens en montrant une division de l'espace basée sur le *candetum*[1] (Cony & Wasson 2014)

En comparaison, un choix de 56 sites a été opéré dans la base de données des établissements ruraux du second âge du Fer. Les critères qui ont présidé à cette sélection sont basés sur l'étendue des décapages qui devaient à minima représenter 80 % de l'enclos résidentiel et pour lesquels l'interprétation des aires d'activités et des bâtiments est proposée. Ces sites peuvent être répartis sommairement en quatre types : enclos accolés, enclos segmentés, enclos emboîtés, enclos simple (fig. 11). Le premier réunit des établissements dont la partie résidentielle et la partie agricole sont nettement individualisées par des enclos accolés, le plus souvent dans le prolongement l'un de l'autre. Le second type comprend les sites dont la partie résidentielle et agricole sont réunies dans un même enclos, mais séparées l'une de l'autre par des segments de fossés. Le type 3 est défini par deux enclos emboîtés avec partitions des aires internes. Le type 4 rassemble les sites pour lesquels la division des espaces n'est pas apparente, partie résidentielle et agricole voisinent dans un même enclos.

À partir de cet échantillon, des essais métriques sur les longueurs et largeurs des enclos ont été réalisés sans obtenir de résultats probants. Il existe une grande variabilité de mesures sans réelle occurrence. Les valeurs qui ont été utilisées à Poulainville pour construire l'habitat ne sont donc pas une constante, toutefois une étude systématique sur un panel plus important permettrait peut être de dégager des tendances.

Pour les surfaces d'enclos, les quatre classes mises en évidence, inférieures à 5 000 m², entre 5 000 m² et 9 000 m², de 9 000 m² à 12 000 m² et supérieures à 12 000 m² restent toujours valides (Malrain 2000). Les écarts de superficies entre établissements sont importants, les plus petits atteignent à peine 1 000 m² et d'autres peuvent être cinquante fois plus grand, voir davantage dans le cas exceptionnel de Batilly-en-Gâtinais, (192 000 m²).

1 - Dans le *res rustica* de Columelle une unité de mesure gauloise, le *candetum*, ferait 150 pieds carrés soit un peu plus de 13 m².

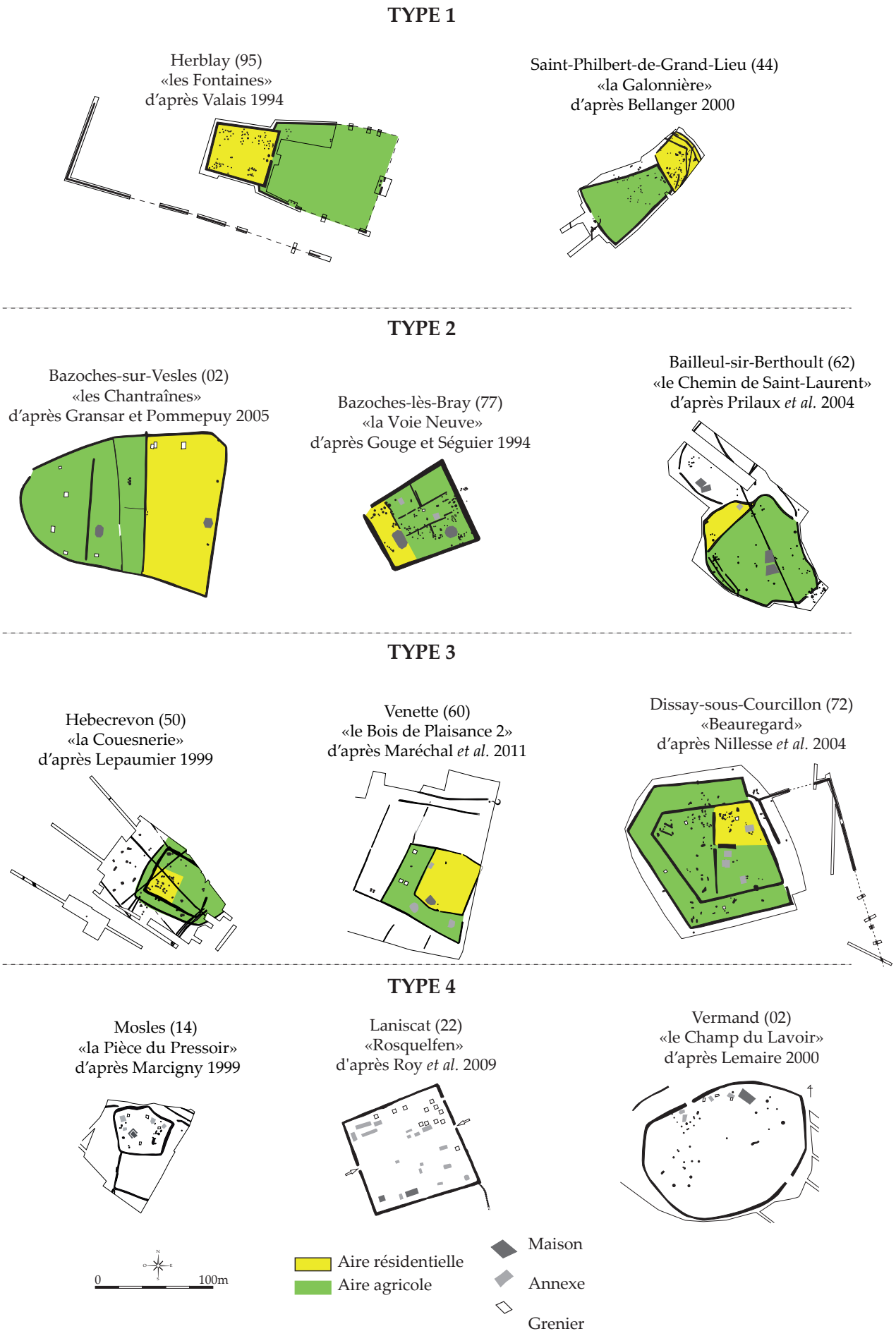

Fig. 11 - Exemples d'établissements ruraux du second âge du Fer entrant dans la classification.

CONCLUSION

Dès son origine, la ferme de Poulainville témoigne d'une organisation rationnelle des espaces. La configuration des éléments bâtis atteste d'un plan préalablement élaboré comme cela est de plus en plus fréquemment mis en évidence pour les habitats ruraux, même les plus modestes. Dès 180/150 av. n. e., la disposition des bâtiments suit un plan rigoureux dans lequel les maisons sont disposées au fond d'une cour tandis que deux rangées d'annexes la bordent. La symétrie des deux paires de bâtiments qui en marquent les limites accentue cet agencement. Lors de sa reconstruction en 150/120 av. n. e., l'effort consenti pour délimiter des espaces destinés à des fonctions précises est encore plus important. La cour résidentielle occupe une partie de l'enclos séparée de manière physique par des segments de fossés des autres parcelles vouées à d'autres activités (jardins, vergers, stockage, etc.). L'ensemble est précédé de deux avant-cours qui renforcent l'aspect d'ordonnancement. L'habitat apparaît alors ostentatoire avec des entrées et des sorties très contrôlées. Au début de la période gallo-romaine la disposition immobilière du site reste identique ce n'est que vers la fin du Ier siècle qu'une évolution peut clairement être mise en évidence par l'accroissement de la surface enclose et l'édification d'un vaste bâtiment. À Poulainville comme dans de nombreuses autres régions, c'est bien à la culture laténienne qu'il faut attribuer la forme originelle de l'habitat rural. Loin de constituer un cas unique, cette préfiguration des *villae* romaines s'observe sur de nombreux sites de Gaule et témoigne de la réussite d'un modèle gaulois.

BIBLIOGRAPHIE

BAYARD Didier & COLLART Jean-Luc (dir.) (1996) - *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule*. Actes du IIe colloque de l'association AGER, Amiens (23-25 septembre 1993), Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 11, p. 336.

BUCHEZ Nathalie (2004) - *Amiens-Poulainville "Pôle logistique" Zones B et C*. Rapport de fouille Inrap. SRA Picardie. 53 p.

CONY Alexandra & WASSONG Rémy (2014) - « Structuration et approche métrologique d'un terroir gaulois : le secteur des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret) », *Revue archéologique du Centre de la France* (en ligne), Tome 53, http://racf.revues.org/2062.

COUBRAY Sylvie (2012) - « Étude anthracologique « dans MALRAIN François (dir.) - *Poulainville "les Mottelettes" (Somme), Évolution des habitats et des nécropoles du IIIe s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C.*, Rapport d'opération, Inrap Nord/Picardie, mars 2012, p. 408-420.

DUBOIS Stéphane & CHAIDRON Cyrille (2012) - « Étude de la céramique Antique », dans MALRAIN François (dir.) - *Poulainville «les Mottelettes» (Somme), Évolution des habitats et des nécropoles du IIIe s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C.*, Rapport d'opération, Inrap Nord/Picardie, mars 2012, p. 261-279 et p. 344-365.

COLLART Jean-Luc (1991) - « Une grande *villa* : Verneuil-en-Halatte » dans Catalogue d'exposition : *Archéologie de la vallée de l'Oise, Compiègne et sa région depuis les origines*… CRAVO, p. 169-173.

COLLART Jean-Luc & BAYARD Didier (1991) - *Recherches récentes sur les établissements agricoles antiques en Picardie*, Bulletin de liaison n° 1, AGER.

FERDIÈRE Alain, GANDINI Cristina, NOUVEL Pierre & COLLART Jean-Luc (2010) - « Les grandes *villae* "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions », *Revue archéologique de l'Est*, tome 59, p. 357-446.
FICHTL Stéphane (2009) - « La *villa* gallo-romaine, un modèle gaulois ? Réflexions sur un plan canonique » dans *Artefact. Festschrift für S. Rickhoff zum 65*. Geburtstag, Bonn, 2009, 439-448.

GRANSAR Frédéric, MALRAIN François & MATTERNE Véronique (1997) - « Analyse spatiale d'un établissement rural à enclos fossoyé du début de La Tène finale : Jaux "le Camp du Roi" (Oise) » dans actes du 119e congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques : *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'âge du Fer*, tenu à Amiens du 26 au 30 oct. 1994.

MALRAIN François (2000) - *Fonctionnement et hiérarchies des fermes dans la société gauloise du IIIe siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*. Thèse, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne. UFR d'Archéologie 435 p.

MALRAIN François, BAUVAIS Sylvain, HENON Bénédicte, LEGROS Vincent, SAUREL Marion & PISSOT Véronique avec les contributions de BOULEN Muriel, FECHNER Kaï (2011) - « Le site artisanal de La Tène finale et du gallo-romain de Ronchères (Aisne) "le Bois de la Forge" », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 41-167.

MALRAIN François, PINARD Estelle, GAUDEFROY Stéphane, DUBOIS Stéphane, CHAIDRON Cyrille, BANDELLI Alessio, BOULEN Muriel, CARTON Olivier, COUBRAY Sylvie, DERRUMEAU Marie, HEBERT Pierre, MENIEL Patrice & SIMON Farid (2012) - *Poulainville, Somme, "les Mottelettes", Évolution des habitats et des nécropoles du IIIe s av. J.-C. - IIe s ap. J.-C.*, Rapport de fouille, Inrap, SRA Picardie, 2 tomes

Bibliographie des illustrations

BELLANGER Patrick (2000) - *Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, "La Galonière"*, DFS, Nantes, SRA des Pays-de-la-Loire.

GOUGE Patrick & SEGUIER Jean-Marc (1994) - « L'habitat rural de l'âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) : un état de la recherche » dans Buchsenschutz Olivier & Méniel Patrice (dir.) - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*, Études d'Histoire et d'archéologie Vol. IV., Presses de l'école Normale supérieure, 1994, pp. 45-71.

GRANSAR Frédéric & POMMEPUY Claudine (2005) - « Bazoches-sur-Vesles "les Chantraines" (Aisne) Présentation préliminaire de l'établissement rural aristocratique de La Tène D1 » dans AUXIETTE Ginette & MALRAIN François (dir.) - *Hommages à Claudine Pommepuy*, Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 22, p. 193-217.

LEMAIRE Patrick avec la collaboration de MALRAIN François & MÉNIEL Patrice (2000) - « Un établissement enclos de La Tène moyenne à Vermand (Aine), études préliminaires », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 161-179.

LEPAUMIER Hubert (1999) - « Hébécrevon "La Cousnerie" », *BSR, Basse-Normandie* 1998, DRAC, Caen, 1999, p. 60-62

MARCIGNY Cyril (1999) - « Un établissement agricole du IVe siècle avant J.-C. à Mosles "La Pièce du Pressoir" (Calvados) », *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 16, p. 97-130.

NILLESSE Olivier, BRYAND Jean-Marc, GERMINET David & LEBOUCHER Françoise (2004) - *L'établissement rural de Beauregard à Dissay-sous-Courcillon (Sarthe).* Document final de synthèse, SRA Pays-de-la-Loire, Nantes.

MARÉCHAL Denis (2011) - *Venette, Oise (Picardie) "ZAC du Bois de Plaisance " Zone 4, les fermes gauloise et gallo-romaine*. Rapport final d'opération, fouille archéologique Inrap Nord-Picardie, SRA Picardie, 146 p.

PRILAUX Gilles, Jacques Alain, Lorin Yann, Favier Dominique, Gaillard Denis & Hilarion Christophe (2004) - « Saint-Laurent-Blangy, zone industrielle d'Actiparc ». *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais* 2002. Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2004, p. 126-132.

Roy Edith, AUBIN Gérard, BARBIER-PAIN Delphine & BRIAND François (2009) - *Stockage lié à des productions meunières et dépôt monétaire osisme découverts à Laniscat, "le Haut Kerrault"*. Rapport de fouilles. Inrap GO, Cesson-Sévigné, 2009, 566 p.

VALAIS Alain (1994) - « La ferme des fontaines à Herblay (Val d'Oise) » dans BUCHSENSCHUTZ Olivier & MÉNIEL Patrice (dir.) - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*, Études d'Histoire et D'archéologie Vol. IV., Presses de l'école Normale supérieure, p. 113-124.

Les auteurs

François MALRAIN
Inrap Nord - Pas-de-Calais
UMR 8215 Trajectoires
francois.malrain@inrap.fr

Estelle PINARD
Inrap Nord - Pas-de-Calais
UMR 8215 Trajectoires
estelle.pinard@inrap.fr

Résumé

Le site de Poulainville illustre bien que la culture laténienne est à l'origine de la forme de l'habitat rural. Loin de constituer un cas unique, cette préfiguration des *villae* romaines s'observe sur de nombreux sites de Gaule et témoigne de la réussite d'un modèle gaulois.

Mots clés : Âge du Fer, fermes, modèle gaulois, filiation, *villa* antiques.

Abstract

The archaeological site of Poulainville shows clearly that it was the La Tène civilization that introduced the shape of the rural settlement. Far from being an isolated example, this prefiguration of the Roman *villae* may be observed in many sites in Gaul, and bears witness to the success of the Gallic model.

Key words : Iron Age, farms, Gallic model, heritage, *villae*.

Zusammenfassung

Der Fundplatz Poulainville veranschaulicht den latènezeitlichen Ursprung der ländlichen Siedlungsform. Es handelt sich bei dieser Vorform der römischen *villae* weitem nicht um einen Einzelfall, sondern sie wird an zahlreichen Fundplätzen Galliens angetroffen und zeugt vom Erfolg eines gallischen Modells.

Schlagwörter : Eisenzeit, Gehöfte, gallisches Modell, Ursprung, antike *villae*

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).

55 euros